



Extrait de délibération

Bureau syndical 29 juin 2020 – Parthenay

Identifiant
2020-06-08

L'An Deux Mille Vingt le lundi vingt neuf juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	25 juin 2020	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	7	Absents, excusés :	1
Présents :	6	Votants :	6

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	BIRONNEAU Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre, OLIVIER Pascal	LARGEAU Béatrice
Secrétaire :	
Secrétaire adjoint :	...	
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier

Convention de partenariat avec l'Université d'Angers pour la mise en œuvre du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Dans le cadre des travaux sur la Charte du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine, l'équipe du Pays de Gâtine et le Comité de pilotage du projet de PNR ont identifié des besoins en études afin de compléter le diagnostic de territoire sur lequel s'appuieront les travaux de la Charte. L'Université d'Angers souhaite prendre part à ce projet de Parc naturel régional via une convention à caractère scientifique afin d'associer les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université en tant que conseils à la mise en œuvre de certaines études sur le territoire. Ce partenariat sera également l'occasion de coordonner les missions de stage des étudiants et d'envisager des projets collectifs pour les étudiants de niveau Master 2.

En lien avec les enseignants-chercheurs de l'Université de Géographie d'Angers et du Laboratoire ESO (Espaces et Sociétés), le Pays de Gâtine a identifié deux missions à confier à l'Université dans le cadre de ce partenariat.

- Inventaire du bocage de Gâtine dans l'objectif de mettre à jour et de comparer ces résultats avec l'inventaire réalisé en 2012 et dans l'optique de la mise en place d'un observatoire du territoire.
- Bilan des parcs et projets de parcs éoliens dans le cadre d'un projet collectif universitaire en lien avec la démarche Parc naturel régional et la démarche Plan Climat Air Energie Territorial.

Les livrables liés à la réalisation de ses missions sont les suivants :

- Le linéaire de haies pour l'ensemble des communes du projet de Parc naturel régional ainsi qu'une analyse de l'évolution du bocage.
- Un diagnostic complet de l'énergie éolienne sur le territoire comprenant notamment des analyses paysagères, des éléments sur l'acceptabilité sociale et pouvant se poursuivre par une proposition de stratégie pour le développement de cette énergie renouvelable.

Le coût global de l'étude porte majoritairement sur les frais de déplacements et d'hébergements des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des étudiants ainsi que sur le coût de la valorisation scientifique des résultats. Le coût s'élève à 2500€ pour la mission collective sur l'éolien et 2300€ pour la mission d'inventaire du bocage soit un total de 4800€.

Le Bureau syndical autorise le Président à signer cette convention avec le Président de l'Université d'Angers et à régler le coût lié à cette prestation.

Fait à Parthenay, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD